

L'AVANT-GARDE

"INDEPENDANCE ET PATRIOTISME"

RÉDIGÉ EN COLLABORATION

EDMOND CHASSÉ, Directeur-Propriétaire

VOL. I, No 6

DES ENQUETES

Parce que les étudiants de McGill et une vingtaine de constables se sont battus un soir que les carabins anglais avaient pris un coup de trop, ce qui arrive même aux "policemen," la Commission de Police a siégé toute une nuit pour s'enquérir sur les détails de cette lutte à coups de bâton. L'échaffourée des étudiants coûtera à la ville tout au plus quelques dents de constables et quelques réparations de nez de nos futurs professionnels anglais et cependant on a cru bon de dépenser pour plusieurs dollars de lumière, d'encre, de papier et de fatiguer des échevins, ronds-de-cuir et constables pour découvrir les vrais coupables, ceux qui ont "engendré la chicane", comme dirait M. Beauparlant. N'est-ce pas là un zèle un peu trop grand quand on songe que la dépense de milliers de dollars et parfois le gaspillage de sommes considérables ne préoccupent pas du tout nos échevins. Le président de la Commission de Police est un homme excessivement honorable et nous lui rendons justice en disant que son administration est sage et à son honneur, mais nous croyons que s'il est important de connaître les détails d'une affaire comme la bataille entre constables et étudiants, il est également important et peut-être plus opportun de connaître certains autres petits détails de l'organisation de la police dont on entend parler dans tous les cercles intimes et qui constituent un scandale dont le président, M. l'échevin Proulx, ne peut être tenu responsable.

Ainsi cette demande de 200 nouveaux constables est des plus curieuses, et nous espérons que le conseil et la Commission de Police réformeront tout d'abord les constables actuels avant de songer à leur donner 200 nouveaux compagnons.

Que d'autres départements pour-

raient être examinés avec un résultat très profitable pour les contribuables de la ville de Montréal.

Le département des Finances? Oh! le département des Finances! Pour mettre à jour la curieuse procédure de notre commission des finances, il a fallu qu'un pauvre citoyen demande la déqualification de tous les membres qui avaient voté l'approbation du compte de M. le maire et de son secrétaire, M. René Beauset.

L'échevin Lapointe, le leader du Conseil, s'écriait l'autre jour, au sujet d'une affaire insignifiante: "Il faut une enquête." Le geste est resté là pour l'excellente raison que la chose ne valait pas la peine, mais le président de la commission des finances n'avait-il pas l'occasion de montrer aux contribuables le souci qu'il a de leurs intérêts et de la bonne administration en instituant une enquête sur les factures de MM. Payette et Beauset.

Et c'est ainsi dans plusieurs départements. Et on continue à faire des enquêtes sur des affaires de ce genre, pendant qu'on tolère des dépenses de milliers de dollars sans demander d'explication à ceux qui nous les font payer.

La police américaine est bien organisée. A New-York, tout allait bien, tout le monde était content. Un jour, on découvrit que les policiers, gens dont on n'avait jamais soupçonné l'honnêteté, soutiraient, grâce à un truc savamment arrangé 150,000 dollars des maisons de prostitution. Et cependant avant cette découverte, celui qui aurait osé toucher à un cheveu d'un constable eut été emprisonné pour cinq ans.

Cet exemple devrait servir à nos échevins.

Nous reparlerons de cet intéressant sujet.

BRUTUS.

M. LEMIEUX A LONDRES

M. Lemieux, pendant son séjour à Londres, ne dîne jamais avec le même lord anglais. Tant mieux, son compte d'hôtel n'en sera que plus bas.

Notre ministre a tort cependant d'accepter tant d'invitations, il sera peut-être obligé de banqueter tous ces messieurs et ce sont tous des gourmets qui ne se nourrissent pas avec des "fèves au lard" ou des "Chop Suey".

Enfin, nous avons assez confiance en lui pour espérer que s'il donne une fête, ça ne sera rien de semblable au dîner du roi Léopold que racontait si bien notre ami A. B.

Une chose nous laisse perplexe cependant. M. Lemieux trouvera-t-il le temps entre ses copieux repas de nous obtenir la réduction du taux des cablogrammes. Il faut se défier des gros anglais qui l'invitent à dîner. Il pourrait bien nous revenir avec une augmentation du volume de son auguste personne, mais sans réduction à deux sous le mot. Nous aimons encore assez notre grand postillon pour lui conseiller de se défier des anglo-saxons. Ils sont roublards malgré leurs airs de bonhomie et M. Lemieux pourrait bien se faire "emplir" et ne rien obtenir de ce qu'il nous a promis. Nous aurions raison alors d'avoir dit que sa promenade à Londres nous coûterait cher mais qu'elle ne nous rapporterait rien.

Pour le récompenser de tous ses efforts on le "sirera" peut-être. C'est

A St-Louis du Mile-End

Le Conseil de Ville de St-Louis du Mile-End a expliqué mardi soir qu'il n'avait jamais accordé à MM. Laurin et Leitch le contrat de pavage des trottoirs, mais que ces messieurs n'avaient obtenu que la réparation d'une partie de la rue Waverly. Il n'a fait que son devoir.

Lorsque le Conseil décida de dépenser une certaine somme pour les trottoirs de St-Louis, il demanda des soumissions. Obéissant à nous ne savons trop quelle influence ou inconsciemment, le secrétaire-trésorier de la municipalité annonça dans la "Presse" et le "Star" ces demandes de soumission. On les plaça dans les petites annonces, dans un endroit où personne ne pouvait les voir. MM. Laurin et Leitch, les seuls contracteurs prévenus, adressèrent à M. Vincent, le secrétaire-trésorier de la ville St-Louis, une soumission pour obtenir le contrat en entier. Le conseil ne leur accorda qu'une partie du contrat, les autres fournisseurs de matériaux n'ayant rien appris de cette demande de soumissions qu'on avait dissimulée très habilement.

Dans les annonces de la "Presse," on ne mentionnait même pas le nom de la ville qui désirait construire des trottoirs. Il eût donc été profondément injuste de donner le contrat en entier quand les annonces de demandes de soumissions avaient été faites illégalement. La ville St-Louis avait déjà demandé des soumissions pour l'achat d'instruments et autres choses d'utilité publique, on avait toujours procédé d'une manière strictement juste, et voilà que lorsqu'il s'agissait d'une dépense de milliers de dollars, on procédait autrement. Le conseil a donc eu raison d'expliquer que le contrat accordé à MM. Laurin et Leitch ne comportait qu'une petite partie de la construction des trottoirs.

Les conditions d'ailleurs de ce marché conclu à la vapeur avec MM. Laurin et Leitch, ou plutôt avec M. Trefflé Bastien, étaient très curieuses et elles auraient eu le fâcheux résultat de ruiner le crédit de la ville et d'obliger les contribuables à se servir de matériaux dont ils ne veulent pas. Avec l'explication qu'ont donnée les échevins mardi soir, on peut s'attendre à ce que les intérêts des citoyens de St-Louis soient un peu plus sauvegardés.

De nouvelles soumissions seront

un "sirage" qui coûtera cher au pays, dans notre humble opinion.

Oh! si les ministres comme M. Lemieux nous écoutaient? Le Canada serait bientôt assez riche pour subventionner les journaux hebdomadaires. C'est alors que leurs directeurs seraient gras.

Si les Anglais ne "sireraient" pas,

demandées et nul doute que le conseil s'apercevra bientôt lui-même qu'il peut contracter à des conditions beaucoup moins onéreuses pour toutes les entreprises qu'il a décidées.

MM. Laurin et Leitch, c'est-à-dire toujours M. Bastien, vont attaquer, dit-on, la légalité de la prétention que le conseil ne leur avait accordé qu'une partie du contrat. Nous pouvons dire, sans anticiper, que ces messieurs ont tort. Ils ont obtenu une partie de contrat, c'est vrai, mais même cette partie ne vaut rien, puisque d'autres compagnies voulaient soumissionner et n'ont pu le faire, parce qu'ils n'ont reçu aucun avis de l'intention de la ville de construire de nouveaux trottoirs.

Le vote du conseil mardi soir, est absolument juste en droit et en fait. En droit, parce qu'il n'y a jamais eu d'annonces faites légalement pour demander des soumissions, et en fait, parce que d'autres compagnies qui voulaient obtenir le contrat, pouvaient avoir de plus basses soumissions, et fournir de meilleurs matériaux.

Nous y voyons d'ailleurs au-dessus d'une question de droit une question d'intérêt public et le tribunal qui pourra avoir à décider une telle question ne manquera pas de s'en remettre à l'opinion publique, qui est souveraine en pareil cas.

Nous aurions protesté, au nom de cet intérêt public, si le conseil n'avait pas voté de la façon significative de mardi soir, et si les échevins n'avaient déclaré, bien justement, que leur intention n'a jamais été d'accorder autre chose qu'une partie du contrat de construction.

On ne peut pas se jouer ainsi de la confiance des contribuables, et le conseil aurait mérité un châtement bien sévère, s'il n'avait défini clairement sa position.

Il est à espérer que les choses se feront bien correctement, et que la dépense des deniers des contribuables est confiée à des gens qui ont assez de vertus civiques pour comprendre que l'intérêt public doit passer avant tout.

Les contribuables de St-Louis ont les yeux fixés sur leur conseil, et c'est aux membres de ce conseil à montrer s'ils sont sincères et s'ils sont assez justes et assez honorables pour prouver à leurs électeurs qu'ils veulent respecter leurs droits et comprendre leurs intérêts.

EDMOND CHASSE.

gégeons que nous aurions pu obtenir la réduction du taux des cablogrammes sans dépenser quelques centaines de piastres pour envoyer M. Lemieux en voyage.

C'est une réflexion très personnelle. Nous la communiquons à nos lecteurs pour tout ce qu'elle vaut et c'est déjà assez.

P. de GASPE.

Le Concert Dufault

M. Paul Dufault a chanté au Monument National, jeudi soir, devant un auditoire très choisi, qui lui a fait une chaleureuse ovation.

M. Dufault a charmé ses auditeurs avec sa voix très pure, sans trop d'étendue, mais d'une grande douceur. Sa diction est parfaite.

Il a d'abord fait applaudir la très jolie "Nuit d'Été" de Calixte Laval-lée, puis "l'Aubade du Roi d'Ys, de Lalo, le "Dimanche," de Brahms, et enfin "Inspirez-moi" (La Reine de Saba) de Gounod.

Ce début a porté l'enthousiasme à son comble et M. Dufault, en rappel, a délicieusement chanté une petite pièce qu'on a acclamée: "Elle est tellement innocente."

Le jeune violoniste virtuose, Kotlarsky, vint ensuite. C'est un artiste remarquable. Il a le sentiment du beau, du bon et du vrai et sait l'exprimer avec beaucoup de vérité. Il a exécuté le concerto en si mineur (1er mouvement) de Saint-Saëns, puis, rappelé par l'auditoire, a joué avec un rare bonheur "Traumerei" de Schumann.

M. Dufault a eu un nouveau succès et aussi grand que le premier dans la douce romance, "J'ai pleuré en rêve," de Huc, "l'Arioso" dans "Benvenuto" de Diaz et deux autres jolies pièces. Rappelé de nouveau, M. Dufault a chanté et dit merveilleusement "Le Sais-tu" de Massenet.

Kotlarsky a été applaudi ensuite dans de jolies pièces. Son interprétation du "Mouvement Perpétuel" de Ries nous a montré ses belles qualités de technique, de même que nous avons pu connaître la douceur de ses sentiments quand il nous a joué le "Cygne" de Saint-Saëns.

M. Dufault au numéro suivant, a chanté quatre pièces écrites par son accompagnateur, M. G. Spross. La dernière, "I know", est très jolie.

"Deux Danses Espagnoles" de Sarasate par Kotlarsky, et un rappel très applaudi, puis M. Spross, l'excellent accompagnateur de M. Dufault, à la demande de quelques auditeurs, tenta vainement de jouer avec succès deux belles pièces, puis il fut moins heureux encore dans la gentille "Marche Mignonne" de Poldini.

M. Dufault a terminé son concert en chantant quatre jolies romances de Chaminade. La première "Sans Amour," et la dernière "Trahison", furent les plus goûtées.

En somme c'est un des plus beaux concerts de la saison qui nous a fait connaître un violoniste de grand talent, nous a fait admirer les qualités d'accompagnateur de Monsieur Spross en nous apprenant qu'il est bien autre chose qu'un pianiste-virtuose, et c'est le couronnement des succès de M. Dufault, dont l'éloge n'est plus à faire et qui aura toujours une grande renommée.

M. Dufault a chanté hier à Québec devant l'élite de la société québécoise. Il a eu, avec ses deux artistes, un succès aussi colossal que celui du Monument.

E. C.

A L'Université Laval

LA COLERE DE JEAN RIT

M. Jean Rit, collaborateur du "Canada," celui qui a gardé le pseudonyme des gens qui ont fait les anciennes chroniques universitaires de notre joyeux confrère, mais qui n'a jamais eu leur esprit, s'est fâché tout rouge dimanche dernier, et m'a traité de criminel, parce que, dans un article d'une colonne, j'ai démasqué et presque détruit le sieur Poulin, qui veut faire gober sa petite personne aux étudiants en médecine à l'élection du mois de mars prochain. J'avoue tout de suite que si Poulin est détruit, ça ne m'a pas coûté bien du travail, mais je proteste quand Jean Rit dit que c'est un crime que de s'attaquer à son petit Poulin.

Si j'analyse, à mon tour, l'écrit de mon confrère, je vois que ça se résume à de sottes injures auxquelles je répondrai immédiatement.

Vous me dites, M. Jean Rit, que c'est le dépit qui me fait écrire, et que j'en veux à Poulin de ne pas avoir obtenu la position de garçon de bureau à l'exposition franco-britannique. Vous avez tort, mon jeune ami. J'ai été un des premiers à féliciter Poulin du heureux hasard qui l'avait favorisé et lui permettait d'aller se ballader aux frais du pays. Mais n'ai-je pas le droit de dire que cette promenade ne l'a pas rendu plus grand qu'il était avant son départ. Maintenant, vous dites que votre cher ami a été choisi de préférence à une foule d'autres. C'est archi-faux. Vous savez qu'il n'y a pas eu une seule autre application, attendu qu'on n'avait pas plus besoin de garçon de bureau (position que Poulin occupait) que j'ai besoin de vous pour me donner des leçons.

Quant à l'élection de Poulin comme secrétaire, vous savez, si vous êtes au courant des choses qui se passent en dehors de votre petite confrérie, que le repentir des carabins est grand et qu'ils le prouvent en élisant Barolet par une immense majorité.

Vous dites qu'il est faux de dire que Poulin a écrit lui-même les interviews qui ont paru dans les journaux. Je l'admets à sa courte honte et je dis pourquoi: Parce qu'il n'est pas capable d'écrire même les balivernes que nous a racontées l'ami complaisant qui a mis la main à la plume pour lui.

Vous dites que j'y aurais gagné à faire écrire mon article par quelqu'un capable d'injurier avec honneur. Pauvre Jean Rit, je suis fâché de vous dire que c'est bon pour vous ça, l'injure. Le directeur de "L'Avant-Garde" est trop camarade, il me semble, et vous le connaissez d'ailleurs, pour laisser imprimer dans son journal des injures faites même avec bonheur.

Vous continuez en disant que si j'ai fait un cours classique, j'ai dû m'absenter souvent pendant mes études. J'avoue avoir fait dans mon jeune âge de l'école buissonnière, mais ça n'était pas pour faire de la cabale dans les coins noirs des corridors de l'Université Laval.

Vous vous écriez ensuite: Franchement, vous devriez avoir honte, M. Jean Rit Pas. Si vous le permettez nous...rougirons pour vous. Rougissez, mon cher confrère, moi j'ai l'âme en paix et la conscience tranquille. Si vous voulez ôter

votre masque, j'enlèverai vite le mien et nous verrons bien lequel de nous deux aura le plus de rouge sur la figure. Rougira bien qui rougira le dernier! Vous devez savoir ça.

Vous m'apprenez après que Poulin connaît le maniement des armes. Auriez-vous l'intention de me faire provoquer par votre illustre "commissaire canadien." Vous n'êtes pas sérieux. Voilà Poulin devenu Don Quichotte. Vous avez peut-être le ventre de son Sancho, mais vous n'avez certes pas son esprit.

Vous terminez en me priant de ne plus écrire. Auriez-vous peur que je vous attaque personnellement. Je vous le répète: Si vous voulez, nous allons signer nos vrais noms. Vous seriez bien en peine, n'est-ce pas, car on me dit que vous n'êtes pas seul quand vous écrivez vos chroniques. Ça n'y paraît pas cependant.

Pour en finir avec vos phrases, permettez-moi de vous dire que si nos deux pseudonymes se ressemblent, nous ne nous confonderons jamais. Il y a entre nous un M. Poulin et il est assez épais, Dieu merci, pour m'empêcher de tomber dans le clan de ses défenseurs.

Maintenant, parlons raison. J'ai dit que Poulin, à son retour d'Angleterre, n'était pas plus fin qu'avant son départ et que les étudiants en médecine n'en veulent pas plus qu'il voudrait de vous, si par hasard, vous vouliez être candidat. Vous m'avez répondu en disant que Poulin est un grand homme et que je me mêle de ce qui ne me concerne pas. Poulin est aussi petit que votre réponse et j'ai cru et je crois encore que les étudiants devaient lui préférer Wilfrid Barolet, qui n'a pas besoin de défenseur, soyez-en convaincu, mon jeune confrère.

La défaite que Poulin subira au mois de mars, et qui sera votre défaite à vous et à vos amis, prouvera que j'ai absolument raison. Quand on n'a rien à dire autre chose que des bêtises pour protéger son ami, on fait ce que vous conseillez de faire et ce que vous devriez faire pour l'honneur de votre Université, on ne dépense pas du papier et de l'encre pour écrire des balivernes.

Au revoir, M. Jean Rit, et ne vous fâchez plus, vous n'êtes pas beau et vous déplaitez même aux quelques amis qui entourent Poulin dans l'espoir d'un fromage ou d'une poire quelconque.

JEAN RIT PAS.

Le voyage de Sherbrooke

Tout fait prévoir que les étudiants

partiront pour Sherbrooke le jour que "L'Avant-Garde" publiera ma chronique. Je félicite d'avance les officiers qui ont réussi à organiser cette excursion.

J'ai cependant quelques communications à faire à mes confrères au sujet de ces voyages un peu partout. Je les ferai à leur retour.

La campagne électorale

Quelqu'un m'a dit que quelques étudiants en droit ont travaillé contre M. Honoré Gervais dans Saint-Jacques. Je ne veux pas en croire un mot. Je sais cependant que quelques étudiants en médecine se sont engagés, à tant de l'heure, pour aller crier pour l'adversaire du député de St-Jacques. Ces messieurs doivent regretter bien sincèrement cette impardonnable faute. Il y a encore des gens cependant qui n'ont même pas la reconnaissance du ventre. Les étudiants ont en M. Gervais un ami qu'ils devraient connaître assez pour ne pas commettre d'aussi profondes erreurs. Nous en reparlerons.

Allard veut être secrétaire des étudiants en médecine et il fera la lutte à Georges Clerk.

Allard est-il candidat du clan Poulin? J'attends sa réponse avec impatience.

Je ne crois pas qu'Allard persiste cependant. Sa candidature ne peut être prise au sérieux encore et j'espère qu'il va nous empêcher de croire que lui-même n'est pas sérieux.

Poulin a voulu répondre à la note du directeur de "L'Avant-Garde" par des injures. Ça n'a pas "pris," comme on dit à Paris.

JEAN RIT PAS.

—:o:—

CHATEAUGUAY

M. Hospice Desrosiers, le candidat élu aux dernières élections, qui a dû remettre son mandat à la suite des procédures de contestation, sera de nouveau candidat à l'élection partielle.

M. Honoré Mercier, qui a représenté pendant un an le comté à la Législature, sera candidat du gouvernement.

La lutte promet d'être chaude. M. Desrosiers n'a été élu que par une faible majorité et tout fait prévoir que M. Mercier fera un grand effort pour reprendre le mandat.

M. Mercier est un bon candidat. C'est un politicien qui n'aime pas les sensations, mais c'est un homme droit et honorable. M. Desrosiers a beaucoup d'amis par contre et il espère qu'il s'en trouvera assez pour le réélire.

UNE CONSOMMATION DE 15c. POUR 10c.

LE PLUS VIEUX,

LE PLUS PUR,

LE MEILLEUR.

SANDY MACDONALD

(LIQUEUR SPECIALE)

SCOTCH WHISKY

Distillé et embouteillé exclusivement par MM. Alexander & Macdonald, LEITH, Ecosse, et garanti par eux comme étant VIEUX durant dix années avant d'être en bouteille.

Dans tous les principaux Hôtels, Cafés et Bars.

Les Deux Cortèges

Deux cortèges se sont rencontrés à l'église:
L'un est morne,—il conduit la bière d'un enfant.
Une femme le suit, presque folle, étouffant
Dans sa poitrine en feu le sanglot qui la brise.

L'autre, c'est un baptême. Au bras qui le défend,
Un nourrisson gazouille une note indécise.
Sa mère, lui tendant le doux sein qu'il épuise,
L'embrasse tout entier d'un regard triomphant.

On baptise, on absout et le temple se vide;
Les deux femmes, alors, se croisant sous l'abside
Echangent un coup-d'oeil aussitôt détourné.

Et, merveilleux retour qu'inspire la prière!
La jeune mère pleure en regardant la bière,
La femme qui pleurait sourit au nouveau-né.

JOSEPHIN SOULARY.

REPOSE A CAIUS

Montréal, 15 novembre, 1908.

Mon bon M. Caius,

Je viens de lire, avec un rare plaisir, votre "Critique peu littéraire," et bien que, ainsi que votre directeur, je m'y entends peu en "affaires de littérature," j'oserai vous féliciter et chaleureusement pour votre titre: en effet, de mémoire d'honnête homme, on n'avait jamais vu une critique aussi peu littéraire.

J'ai même lu le "Premier Jet" de Cat, qui, comme à votre directeur, m'a semblé un essai littéraire. Toujours comme votre directeur, et pour les raisons nommées ci-haut, je l'ai fait voir à un de mes arrière-cousins, prote dans un gros journal, qui y a relevé, comme vous l'avez si éruditement (peut-on le dire?) fait vous-même, mon bon M. Caius, la faute d'orthographe.

Cette petite scène réaliste, placée dans un milieu que votre haute aristocratie, mon bon M. Caius, ne peut pas connaître, me semblait assez vivante, et écrite en bon français—ce qui, je croyais, vaut bien quelque chose; bref! j'avais la candeur d'y voir l'indice de quelque talent... Mais, hélas! ne voilà-t-il pas que, huit lignes plus bas, vous déclarez qu'"on ne fait pas plus odieux." Alors c'est bon, mon bon M. Caius, n'en parlons plus... et mettons que je n'ai rien dit.

Evidemment, ce premier jet, qui n'aurait pas fait trop mauvaise figure dans un journal ordinaire, "jurait," comme on disait autrefois, dans les seize colonnes débordantes d'humour de votre feuille, et les saillies avoisinantes faisaient trop ressortir son infériorité... N'est-il pas dit, tout à côté, que M. Paul Cazeneuve, dans "Napoléon" nous a rappelé parfois le génie du grand empereur des Français?... Ne déplore-t-on pas que l'on ne donne point à M. Leclercq assez d'"occasions."—Tu parles! A Paris, pensez donc!... les chaussettes et les cravates à 1 fr. 25!... Il est vrai qu'"il en conserve encore, néanmoins, à vingt-cinq ans, la gaieté des jeunes gens de dix-huit ans."—Quelle santé.

Enfin, mon bon M. Caius, si j'ai mis la main à la plume c'était pour vous faire assavoir mon opinion, qui vaut ni plus ni moins que ce qu'elle vaut—c'est-à-dire beaucoup moins que la vôtre; et si je me suis permis de dire ce que je me permets de penser, c'est parce que je suis certain que cette négligeable opinion n'ébranle-

ra pas la douce confiance que vous avez dans la critique littéraire patente que vous ne pourriez pas ne pas être.

Votre très humble
et très enthousiaste lecteur,
Jean-Bte. PRUD'HOMME.

P. S.—Mon arrière-cousin, le prote, a revisé cette copie et m'a affirmé qu'elle ne contenait aucune faute d'orthographe digne de mention. Donc, si vous voulez bien la publier dans votre estimable journal...

Note de la direction.—Le prote de "l'Avant-Garde", qui, soit dit en passant, est aussi lettré que l'arrière-cousin de notre correspondant, nous dit que le mot "occasion" était employé très correctement, dans notre note pour M. Leclercq. Quant au "génie de l'empereur des Français", nous allons reprocher à notre reporter théâtral de l'avoir retrouvé si étrangement chez M. Cazeneuve, mais nous lui pardonnerons volontiers cette faute en songeant qu'il n'a pas été plus dentiste que l'étudiant qui nous parlait des "hockets" des ivrognes dans sa nouvelle. Jacques fait ses chroniques tout seul. Il n'a pas de complaisant défenseur, pas même d'arrière-cousin. Nous pouvons dire cependant qu'il écrit en aussi bon français que M. Prud'homme, qui pose au gouaillieur, mais qui n'a pas plus de succès que son petit Cat dans les essais littéraires.

M. Leon May

Parmi les artistes français à Montréal, nous sommes heureux de présenter à nos lecteurs M. Léon May, qui vient de se révéler un poète de distinction.

M. May est attaché au Nationscope de MM. Gauvreau et Larose, et il est spécialement chargé d'écrire chaque semaine une chanson qui sera créée par un des artistes de ce théâtre.

Mme d'Orgeval a chanté cette semaine sa "Marche des Canadiens-Français." C'est un poème qui fera fureur sans doute, dans le monde artistique. Nous y reconnaissons le talent d'un charmant poète. Nous prions M. May d'accepter nos plus chaleureuses félicitations pour le beau succès de ses débuts au Canada, et nous prions la direction du Nationscope d'en prendre une part pour l'heureuse idée de s'être assuré ses services.

M. May peut être certain qu'il sera accueilli partout avec beaucoup de plaisir, nous n'avons jamais trop d'artistes intelligents. Bon succès!

NOS THEATRES

NATIONAL

Nos artistes ont remporté le plus beau succès de la saison avec la superbe comédie: "La Loi de Pardon," qui avait été jouée l'an dernier aux Nouveautés.

M. Paul-Marcel, le sympathique artiste, a prouvé qu'il est véritablement l'étoile de la troupe. Il a interprété son rôle de Lerault, le candidat roublard, avec un talent et une perfection que nous lui avons toujours reconnus, mais que nous connaissons mieux quand nous l'entendons plus souvent. On dirait vraiment qu'il a été candidat dans un arrondissement de chez lui avant ses succès à Bordeaux. Nous félicitons bien chaleureusement M. Marcel.

Madame Ducange a eu beaucoup de succès dans le rôle de Mlle Lerault.

Mauger avait joué Meriex l'an dernier. M. Collin a eu infiniment plus de résultat que l'ancien artiste des Nouveautés. C'est la première fois cette année, que M. Collin donne toute la mesure de son talent.

Si les artistes avaient eu avec les bons avocats qui les représentaient, un procureur comme Meriex en avait un en Valhubert, ils auraient certainement touché plus que 33 pour cent dans l'affaire Demers. Très, très bien, Valhubert.

Mme Déricourt a été bien applaudie dans le rôle de l'épouse du député.

L'apparition au second acte de M. Dumestre, qui jouait l'organisateur politique, a été le clou de la scène du candidat dans l'intimité avec ses électeurs. Et Mallet donc! le bâton à la main, prêt au massacre pour le succès de la bonne cause!

M. Hamel et M. Palmiéri ont été fort intéressants au premier acte.

M. Leclercq a fait un secrétaire dont les candidats du calibre de Lerault ont besoin. Il a eu le même excellent résultat qu'aux Nouveautés.

M. Saint-Georges a bien joué son rôle de greffier et les cabaleurs auraient envié ses airs de conviction au second acte.

Nos félicitations à Mme Allicita, à MM. Petit-Jean, Leurs, etc.

Il est à espérer, après le succès de "La Loi de Pardon," que les directeurs du National n'hésiteront pas à mettre en scène d'autres comédies modernes.

Le succès en sera toujours grandissant. Nous félicitons sincèrement M. Godeau pour ce nouveau succès.

M. Cazeneuve, le sympathique directeur de notre théâtre français, a fait un court voyage à New-York cette semaine. Nul doute qu'il nous rapporte d'excellentes nouvelles.

OUIMETOSCOPE

M. Ouimet a toujours un beau programme de vues animées. Les artistes ont encore été bien applaudis cette semaine.

M. Fleury a été très amusant. Les québécois qui disaient que le chanteur comique de chez Ouimet était un artiste extraordinaire, ne disaient que la vérité.

Le jeune Edwin est un artiste de grand talent. Il est déjà très populaire et nous pouvons dire qu'il compte beaucoup de petites amies aux représentations de l'après-midi.

On nous promet un nouveau programme des plus intéressants pour la semaine prochaine.

NOS ARTISTES

M. COLLIN

M. Collin a remporté un succès cette semaine au National qui le place au premier rang des artistes français qui sont venus au Canada depuis quelques années.

Le talent de M. Collin est connu de tout le monde maintenant, et il est très apprécié.

M. Collin a débuté l'an dernier dans la "Française". Il s'est taillé un grand succès et depuis il a été très applaudi dans tous ses rôles.

Notre excellent artiste nous rappelle un peu notre ami Romuald Joubé, qui joue maintenant à l'Odéon.

C'est un des plus brillants artistes français que nous connaissions et c'est de plus un parfait gentilhomme.

Grâce à ses nombreuses qualités d'artiste, on peut dire que M. Collin, avec les Lefrançais, les Marcel, les Dumestre et autres, a contribué beaucoup au relèvement du niveau artistique dans le théâtre français au Canada.

Nous pourrions citer plus d'un rôle dans lequel M. Collin a montré son grand talent, contentons-nous de répéter qu'il a toujours eu du succès dans tous ses rôles.

Sa réapparition au théâtre National cette année, a fait plaisir à ses nombreux amis, qui espèrent pouvoir l'applaudir encore longtemps.

BUSSI ET CRILLON

Bussi d'Amboise, piqué de ce que Crillon lui ravissait la gloire de passer pour le plus brave cavalier du royaume, veut se battre contre lui. Rencontrant un jour Crillon dans la rue Saint-Honoré, il lui demanda, avec un air et un ton de fierté: "Quelle heure est-il?"—"L'heure de ta mort," répond Crillon en mettant l'épée à la main. On les sépara: et ces deux braves finirent par s'aimer autant qu'ils s'estimaient.

M. Raoul Collet

M. Raoul Collet, l'intelligent directeur de "Montréal qui Chante," vient de commencer la publication d'une série de chansons fort intéressantes.

Nous accusons réception, avec remerciements, de la première de ses compositions, que Chartier a créée cette semaine au Ouimetoscope.

M. Collet remporte beaucoup de succès avec sa revue "Montréal qui Chante." Nous lui en souhaitons autant avec ses jolies chansons.

NATIONOSCOPE

M. et Mme Harmant ont remporté un nouveau triomphe cette semaine. Harmant est inimitable. Sa tête d'Auvergnat a fait rire aux larmes. Mme Harmant est toujours très gentille.

La vue parlée de M. Dhavrol a été très applaudie.

Mme d'Orgeval a créé la "Marche des Canadiens-Français," écrite par M. Léon May.

M. Garry et les chanteurs anglais sont des favoris de l'auditoire du Nationscope.

Le choix des vues animées mérite une mention toute spéciale. Encore du nouveau et du beau, paraît-il, pour la semaine prochaine.

JACQUES.

Toute communication à "L'Avant-Garde" doit être adressée au No 105-109 rue Ontario Est, Montréal.

Potins Politiques

STE-MARIE

L'élection de Ste-Marie va avoir lieu bientôt.

M. l'échevin Séguin a déclaré à un journaliste qu'il serait candidat libéral jusqu'au jour de la votation.

On affirme cependant que M. Gauthier va être candidat ministériel dans cette division. M. Gauthier a combattu vigoureusement pour le parti libéral et plus spécialement pour le gouvernement provincial, et on dit qu'il a la promesse du premier ministre d'obtenir un mandat avant la prochaine session. M. Gauthier a toujours été un des meilleurs députés de l'Assemblée Législative, et il a certainement droit à la reconnaissance de M. Gouin et de ses collègues qu'il a défendus en plus d'une occasion.

Si Ste-Marie ne peut l'accepter, il sera candidat dans St-Jacques. Il enlèverait alors à notre confrère, Ernest Tremblay et à MM. Robillard et Marchand l'espérance d'être acceptés par le gouvernement comme candidats.

M. N. K. Laflamme et M. Olivar Asselin seront probablement demandés par les nationalistes pour faire la lutte au gouvernement. Il n'y a pas de doute que M. Bourassa entrera en campagne.

On peut s'attendre à une belle lutte dans ces divisions de Ste-Marie et de St-Jacques.

L'élection de St-Jacques n'aura certainement pas lieu avant la session, car M. Bourassa ne peut résigner avant que l'orateur de la Chambre soit élu.

Il est probable que les conservateurs ne feront pas de lutte dans ces deux divisions, leurs chances de succès n'étant pas assez considérables.

On peut s'attendre à des événements d'ici à quelques jours.

LAVAL

Le siège du comté de Laval est vacant.

Les brefs pour la nouvelle élection vont être lancés bientôt.

Les potins au sujet de cette élection sont nombreux.

On dit que M. Lévesque ne sera pas candidat, mais qu'on demandera à M. Athanase David, le fils du sénateur, de se présenter contre l'hon. M. LeBlanc.

La raison de ce changement est celle-ci, c'est que le gouvernement tient à laisser élire M. LeBlanc pour essayer d'empêcher M. Bourassa de faire une lutte dangereuse aux ministériels.

Les libéraux croient que l'opposition ayant deux chefs, MM. LeBlanc et Bourassa, la bisbille éclatera dans le camp et ce au grand avantage du gouvernement.

La lutte promet déjà des émotions au candidat ministériel, qui a admis des illégalités, et tout fait prévoir que l'hon. M. LeBlanc sera élu. Les électeurs de Laval, ont en lui un ami qui s'intéresse beaucoup à eux. Il serait regrettable qu'ils commettent la même erreur qu'au mois de juin, que ce soit contre M. Lévesque ou M. David que M. LeBlanc ait à faire la lutte.

E. C.

Le Silence du Cabinet



BAPTISTE.—Quoique on entende pas de bruit, moë, j'sens qu'y s'brasse quelque chose dans not' cabinet.

Edouard VII et M. Lemieux

Le voyage de M. Lemieux à Londres donne de l'actualité à l'article paru dans "L'Opinion" du 3 décembre 1905, rapportant l'entrevue que notre ami Rodolphe, alors Solliciteur-Général, eût avec Sa Majesté Edouard VII. Nous le reproduisons ici:

L'hon. M. Lemieux, solliciteur-général du Canada, a été reçu en audience par Sa Majesté Edouard VII. Le roi avait souvent manifesté l'intention de rencontrer ce grand homme d'Etat, ce profond penseur, ce littérateur distingué, et M. Lemieux n'était pas plutôt débarqué sur le sol anglais qu'un écuyer lui apportait une invitation de se rendre directement au château de Buckingham. Le gendre de toute une province, c'est un hôte que les familles royales ne peuvent guère négliger; mais M. Lemieux, avec cette modestie dont il n'a jamais pu se défaire, hésita quelque temps avant de se rendre au désir de Sa Majesté. Enfin, il consentit à se mettre en route pour le palais royal où Edouard VII l'attendait avec beaucoup d'impatience.

Il était cinq heures du matin. Le roi, qui avait passé la nuit blanche à attendre Rodolphe, était cependant d'excellente humeur. Après avoir embrassé avec effusion les deux joues picotées de notre gendre, Sa Majesté, ouvrit la conversation qui, d'après le "Times," s'est passée de la manière suivante:

—Je suis très heureux, dit en très pur français, le roi, de saluer en vous le représentant de ma plus loyale colonie.

—Votre Majesté, répondit M. Lemieux avec un léger accent anglais, n'a pas de sujets plus patriotiques que les habitants de la province de Québec, grâce au bel exemple de leur chef estimé, sir Louis Jetté, le

lieutenant-gouverneur de cette contrée.

—Ah! oui, j'en suis très heureux. J'ai connu sir Louis lors des séances de la Commission des frontières de l'Alaska. C'est un beau type de la race canadienne.

—Sire, il a plutôt le type anglais.

—Oui, matiné d'Allemand. Je crois que le parti libéral du Canada remporte beaucoup de succès électoraux. Sir Wilfrid Laurier est un grand chef...

—Pardon! Votre Majesté n'est évidemment pas au courant de nos affaires politiques. Sir Wilfrid est vieilli et malade. Il n'a plus son ancienne éloquence et nous lui imposons facilement nos volontés. N'eut-ce été de moi et de mes frères, le gouvernement était battu dans la province de Québec aux dernières élections.

—Vous avez des frères?

—Quelques-uns.

—Je ne doute pas qu'ils soient tous aussi habiles que vous.

—Il leur manque tous quelque chose.

—Serait-ce un beau-père par hasard? dit en riant Edouard VII qui est un gouaillieur émérite.

—Peut-être, Sire, mais, enfin... c'est-à-dire... si j'ose... ce n'est pas que... ils n'ont pas mon talent.

—Mais ce ne sont pas des hommes inférieurs.

—Non, je pourrais les comparer à sir Wilfrid Laurier.

—Ah! Les familles sont nombreuses chez vous, n'est-ce pas. On me dit même qu'il y en a de quinze ou vingt enfants.

—Oui, mais les plus nombreuses ne sont pas les plus intelligentes. Chez nous, nous n'étions que huit, dont sept garçons.

—Vous êtes, je crois, une famille de dentistes?

Cartes d'Affaires

RAINVILLE, GERVAIS & RAINVILLE

Avocats

Edifice de la "New-York Life."
Tel. Main 1258.

Hon. H. B. Rainville.

Honoré Gervais, C.R., M.P.

Paul Rainville.

ARMAND GRENIER

Avocat

97, rue St-Jacques,

Chambre No 75.

Tel. Main 2632.

MENARD, GELINAS & CHARRETTE

Avocats.

15, rue Saint-Jacques.

Tél. Main 6685.

—Oui, trois d'entre nous sont dentistes par profession.

—Les autres, par tempérament, je suppose. Le Canada passe actuellement, n'est-ce pas, par une période de prospérité?

—Votre Majesté dit bien. La pauvreté a disparu. J'en suis moi-même un exemple frappant. Avant 1896 je travaillais pour quelques dollars dans les bureaux de journaux, mes frères étaient inconnus, mon beau-père n'était qu'un juge de première instance, Joseph—c'est l'un de mes frères—était médecin aux Etats-Unis. Mais aujourd'hui, je vaux près de cent mille dollars, j'ai des actions aux banques de Montréal et d'Hochelaga, Joseph est député de Gaspé à Québec, Auguste—l'avant-dernier de mes frères—est avocat pratiquant à Ottawa, M. Jetté est devenu sir Louis et sera lieutenant-gouverneur toute sa vie. Oui, Sire, le Canada est prospère.

—Vous appartenez à une famille très distinguée et je suppose que vous et vos frères contribuez tous à développer les ressources du pays!

—Oui, sans doute, indirectement.

—Il y a, je crois, autant de Lemieux au Canada que de Smith en Angleterre. C'est un nom très répandu s'il faut que j'en juge par les livres bleus de votre pays.

—Oui, assez répandu. Nous sommes d'une race forte.

—Je remarque qu'à part ceux que vous m'avez nommés, il y a chez vous très peu d'hommes capables.

—Votre Majesté me permettra de lui faire remarquer qu'il n'y en a pas beaucoup.

Edouard VII, désenchanté, donnait depuis quelque temps des signes d'impatience, mais ici il lui fut impossible de se contenir davantage. Riant aux éclats, il se leva en indiquant la porte à son interlocuteur qui sortit en se dandinant la tête.

—"Le mieux est l'ennemi du bien" proverbe bien vrai, murmura le roi en pénétrant dans son cabinet de toilette.

—:o:—

ANNIVERSAIRE

Sir Wilfrid Laurier a eu 67 ans hier. Le Premier Ministre est en route pour la Floride. Il mérite bien un petit congé.

—:o:—

LE BANQUET GERVAIS

Le banquet offert à M. Honoré Gervais, député de St-Jacques et bâtonnier-général du barreau, aura lieu le 10 décembre prochain à l'Hôtel de la Place Viger.